

LA QUESTION DU FRANÇAIS DANS L'ONTARIO

La question du français dans l'Ontario est de celles qui ne peuvent laisser indifférents les Canadiens-français. Qu'on veuille dans la province voisine de Québec empêcher l'enseignement du français à nos enfants comme si l'on voulait systématiquement écarter de cette manière, la marque probante de notre origine, voilà qui nous atteint dans ce que nous avons de plus cher et que nous ne saurions accepter sans protester de toutes nos forces et sans nous y opposer de toute notre énergie. Nous voulons à tous prix conserver le droit au parler de nos ancêtres et certes c'est là un droit légitime que ne saurait contester celui qui raisonne avec justesse et sans esprit de parti. Nous autres, dans la province de Québec, nous avons adopté sans hésiter l'enseignement bilingue, et ne serait-ce qu'au point de vue éducationnel et pratique, cette politique est bien la meilleure, car elle donne à ceux qui en profitent une supériorité incontestable sur les autres programmes d'étude. Un philosophe ne disait-il pas: "On est autant de fois homme qu'on possède de langues"? Ce qui, en ce qui nous concerne, signifierait que de savoir l'anglais et le français double, pour ainsi dire, notre personnalité et donne à notre éducation une efficacité double. Mais il faut bien l'avouer, le côté éducationnel n'entre pour rien dans le débat de la question du français dans l'Ontario; pour la plupart des gens il y a là une lutte de races dont l'issue, dans l'idée des promoteurs, sera la disparition de la race canadienne-française dans l'Ontario ou du moins son assimilation étroite à la race anglaise de telle sorte que celle-ci règne en souveraine sans concessions pour celle issue de sang français et qui fut cependant la souche originelle de la population du Canada.

Cependant, à examiner la question de très près et à analyser les éléments d'agitation qui fomentent cette lutte intérieure, on n'est pas sans s'apercevoir que le conflit dont souffrent nos compatriotes fixés en Ontario, n'est ni plus ni moins qu'une question de religion.

Les Orangistes qui ont pris l'offensive contre le français nous édifient sur la nature de leurs sentiments à cet égard. Ce qu'ils veulent voir disparaître, c'est la religion catholique gardée jalousement par la race canadienne-française et s'ils veulent prohiber le français des écoles, c'est pour atteindre directement le professorat catholique qui se dévoue à enseigner les sciences, en même temps que le respect de la foi des ancêtres et des vieilles traditions. Leur campagne fort bien organisée d'ailleurs, ne laisse aucun doute à ce sujet; ils sont puissants et ils le montrent, ils disposent de fonds importants, ont l'appui de leur propre journal, possèdent des ramifications dans les plus petits villages, et comme ils représentent un groupement important, ils ne sont pas sans influence sur les décisions prises par le gouvernement.

Ils veulent porter le dernier coup aux écoles séparées en faisant interdire dans ces établissements l'enseignement du français; tous leurs efforts convergent vers ce but. Mais qu'on n'aille pas croire que les Orangistes aient toutes les sympathies; on les craint, on n'approuve pas toujours leurs agissements. Ils forment une secte à part, essayant de couvrir leur programme de motifs de race ou de religion, mais ils n'ont pas toutes les approbations, même parmi les protestants. Car à prendre le peuple en lui-même, protestants et catholiques ne semblent pas manifester des symptômes de haine réciproque, la vie politique nous le prouve, et au moment des élections à la mairie, par exemple, aussi bien à Toronto qu'à Montréal, la question de religion n'intervient pas dans le résultat du scrutin.

L'oeuvre des orangistes est anti-nationale, elle tend à diviser le peuple canadien, à susciter des luttes de partis.

Leur attitude force les catholiques à ne pas fréquenter leurs écoles et c'est ainsi que la nationalité canadienne se disloque; les enfants de telle religion ayant été habitués dès leur plus jeune âge à faire bande à part, se méfient, lorsqu'ils sont plus grands, de ceux qui ont été un peu considérés comme des adversaires, ils ne se fréquentent qu'avec inquiétude, ils ont dans leurs rapports des réticences qui prouvent la désunion, ils ne forment pas, enfin, les unités d'un peuple solidement uni par sa nationalité.

Aussi ne saurait-on s'élever avec trop de véhémence contre ces menées sournoises qui tendent à faire disparaître totalement l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario. L'idéal ne serait-il pas au contraire de voir sur les mêmes bancs, dans les mêmes écoles, les petits canadiens-français et les petits canadiens-anglais fraterniser et parlant les uns et les autres leur langue maternelle? Cela créerait un lien bienfaisant, et les religions réciproques n'auraient pas à en souffrir, nous semble-t-il, chacun garderait sa foi intacte et qui sait, même, cela secouerait peut-être l'inertie des indifférents qui sont d'une religion sans en savoir le pourquoi et sans en connaître les préceptes?

Cette interdiction du français dans les écoles est considérée par beaucoup comme une loi anticonstitutionnelle et si la chose est démontrée par les tribunaux, elle ne pourra avoir d'effet. Si, comme nous le disions plus haut, cette question bilingue n'est que le prétexte à une guerre de religion, il est clair que l'interdiction qui en résulte ne peut être imposée par le gouvernement, attendu que la constitution anglaise laisse toute liberté de conscience à ses sujets et qu'une restriction dans ce sens ne peut prendre force de loi.

On peut entrevoir sur quelle pente dangereuse le fanatisme orangiste va entraîner les peuples du Dominion; il va probablement plonger notre pays, dans un temps plus ou moins éloigné, dans des guerres de religions comme nous en ont donné maints exemples les peuples européens sous la domination de souverains despotes et exclusifs, et il est navrant de songer qu'aux temps modernes il soit permis d'entrevoir de telles possibilités.

Aussi, quand il en est encore temps, il faut prendre les moyens d'enrayer de tels fléaux, il faut écarter de nous cette perspective arbitraire et lutter pour l'harmonie des races et des religions dans notre pays appelé à tant de prospérité, s'il reste uni dans l'effort et dans le labeur.

NOUVELLES DE LA GUERRE

MM. John Hopkins & Co., York street, Glasgow, et 79 Mark Lane, E. C., expéditeurs du scotch "Old Mull"

Le fils de M. E. Broughton Hopkins, père, capitaine au deuxième bataillon des King's Own Scottish Borderers, a été blessé. Le sous-lieutenant Walter Hopkins, de la Réserve Navale Royale, est en service actif dans la Mer du Nord sur un navire chargé de ramasser les mines flottantes allemandes.

MM. Bisquit, Dubouché & Co., Jarnac-Cognac, Charente, France

M. Laporte-Bisquit est attaché comme officier à la Division de Meerut des troupes indiennes en France. M. Guillemot, du service des automobiles de l'Etat-Major français, eut son automobile broyé à la bataille de Bapaume et fut fait prisonnier par l'armée allemande.